

COMMUNE DE WEMMEL

Collège des Bourgmestre et Echevins

jeudi 21 novembre 2024

Liste des décisions

SECRETARIAT

1. **Procès-verbal du Collège des Bourgmestre et Echevins du 14/11/2024.** Le procès-verbal est approuvé.

SERVICE DU PERSONNEL

2. **Nomination d'un membre du personnel.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord pour la nomination d'un nouveau membre du personnel - service IT.
3. **Epreuves de sélection pour un collaborateur technique - plombier (C1-C3) : prise en connaissance du procès-verbal.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du procès-verbal des épreuves de sélection.
4. **Nomination d'un membre du personnel.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord pour la nomination d'un nouveau membre du personnel - services d'installations.
5. **Poste vacant et nomination.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord de déclarer le poste vacant pour un assistant technique - ouvrier (D1 - D3) et la nomination.
6. **Epreuves de sélection pour gardien de la paix - constatateur (C1-C3) : prise en connaissance du procès-verbal.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du procès-verbal des épreuves de sélection.
7. **Service du personnel.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'avis rendu par le chef de la police à propos des candidats reçus aux épreuves de sélection de gardiens de la paix - constatateurs et décide de ne pas nommer le candidat avec un avis négatif.

URBANISME

8. **Demande d'un permis d'environnement pour la construction d'une maison individuelle - Autorisation conditionnelle.** Le permis est octroyé sous conditions.
9. **Demande d'un permis d'environnement pour la construction d'une maison multifamiliale avec bureau et 5 appartements - Refus.** Le permis est refusé.
10. **Demande d'un permis d'environnement pour la rénovation de la façade avec isolation et crépi - Autorisation.** Le permis est octroyé.

LOGEMENT

11. **Arrêté du Bourgmestre- déclaration d'insalubrité et inhabitabilité.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'Arrêté du Bourgmestre du 19/11/2024: déclaration d'insalubrité et d'inhabitabilité.
12. **Arrêté du Bourgmestre- déclaration d'insalubrité et inhabitabilité.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'Arrêté du Bourgmestre du 19/11/2024: déclaration d'insalubrité et d'inhabitabilité.
13. **Arrêté du Bourgmestre- déclaration d'insalubrité et inhabitabilité.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'Arrêté du Bourgmestre du 19/11/2024: déclaration d'insalubrité et d'inhabitabilité.
14. **Arrêté du Bourgmestre- déclaration d'insalubrité et inhabitabilité.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'Arrêté du Bourgmestre du 19/11/2024: déclaration d'insalubrité et d'inhabitabilité.

SERVICE JURIDIQUE

15. **Désignation d'un avocat.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de la décision du Bourgmestre du 14/11/2024 et marque son accord avec la nomination d'un avocat afin de défendre les intérêts de la commune.

MISE A DISPOSITION

16. **Demande de mise à disposition du complexe Zijp - Fête du Chiro 18/12/2024.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord avec la demande de mise à disposition de la grande salle et du bar du complexe Zijp.

BIEN-ETRE

17. **Choix d'une association caritative - don d'Havicrem.** Le point a été ajourné.

FINANCES

18. **Créances fiscales et non-fiscales - irrécouvrables.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance des créances fiscales et non-fiscales irrécouvrables dans la période 2015-2022.
19. **Créances non-fiscales - déclaration exécutoire.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins déclare les contraintes pour créances non-fiscales exécutables.
20. **Vente de biens mobiliers - des meubles, des voitures et une machine à fraiser le bois.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de vendre des meubles, des voitures et une machine à fraiser le bois via le site web de 2dehands.be.
21. **Bons de commande : approbation.** Les bons de commande ont été approuvés.
22. **Mandats : approbation.** Les mandats ont été approuvés.

MOBILITE

23. **Remboursement des frais de remorquage - avenue Roi Albert I 48 - 05/11/2024.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve le remboursement des frais de remorquage.

MILIEU

24. **Activité musicale le 18/12/2024 au Zijp.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la demande.
25. **Permis d'abattage.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde un permis d'abattage pour un sapin sous réserve de planter un nouvel arbre.
26. **Activité musicale le 13/12/2024 sur la plaine du Chiro.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'accorde pas l'autorisation à la demande.
27. **Demande d'interruption de carrière pour 4/24 heures pour cours d'assistance.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde à un professeur la demande d'interruption de carrière pour cours d'assistance médicale.

ENSEIGNEMENT

28. **FGBS - Relevé des postes éligibles pour une nomination permanente à l'école communale francophone.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins déclare les postes éligibles de l'école communale francophone.
29. **Nomination temporaire instituteur(trice) maternelle.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la nomination temporaire d'un(e) instituteur(trice) maternelle.
30. **Nomination temporaire institutrice maternelle.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la nomination temporaire d'une institutrice maternelle.
31. **Nomination temporaire instituteur(trice) maternelle en remplacement pour une courte durée.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la nomination temporaire d'un(e) instituteur(trice) maternelle.

PATRIMOINE

32. **Prise en connaissance de la décision ministérielle du 7/11/2024 notifiant l'approbation du recours contre une décision du Conseil communal du 23 mai 2024 concernant la détermination définitive de la ligne de construction au Molenweg et annulant la décision du Conseil communal.** Le Collège prend acte de la décision ministérielle du 7/11/2024.

SECRETARIAT

33. **Varia.** Points divers discutés en séance.